



GT URBANISME

Géo-portail national de l'urbanisme

03 décembre 2013



Eric BALLAN
DREAL Aquitaine / mission Connaissance et Évaluation



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET LEURS ÉVOLUTIONS

Contexte général et législatif

Plan d'investissement pour le logement du 21 mars 2013

- Mesure n°2 : "**Créer un géo-portail d'urbanisme numérisés accessible à l'horizon 2017**"

LOI n° 2013-569 du 1er juillet 2013 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures de nature législative pour accélérer les projets de construction

- Pour améliorer l'accès aux documents d'urbanisme (DU) et aux servitudes d'utilités publiques (SUP)
- Pour Faciliter l'accès des DU pour le citoyen en termes d'égalité des territoires

Le gouvernement est autorisé par ordonnance (ordonnance avant 1er janvier 2014) à créer un portail national de l'urbanisme, point unique (Guichet unique) de consultation des DU et à imposer aux autorités compétentes l'obligation de transmission des DU sous forme dématérialisé et conforme à un standard

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET LEURS ÉVOLUTIONS

Contexte général et législatif

Obligations de l'ordonnance (en projet)

- Juillet 2015 :
 - les gestionnaires de SUP devront fournir leurs SUP sous forme électronique au format « géo-standardisé : CNIG »
- Janvier 2016 :
 - les collectivités territoriales devront fournir les documents d'urbanisme (DU) nouvellement approuvés sous forme électronique au format « géo-standardisé : format CNIG » lors de leur modification
 - les collectivités territoriales devront mettre en ligne sur leur site internet le document urbanisme en vigueur sous forme électronique (format libre)
- 2017/2020 ? : Les documents d'urbanisme au format en ligne numérisé et standardisé seront exécutoires dès lors qu'ils seront publiés sur le Géo-portail de l'urbanisme

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET LEURS ÉVOLUTIONS

Contexte européen et normatif

L'ordonnance s'inscrit dans la mise en œuvre de la Directive INSPIRE 2007/2/CE du 14 mars 2007, transposée dans les articles L127-1 à L127-10 du code de l'environnement

- Données liées à l'urbanisme :
 - le thème III-4 « usage des sols » pour les DU
 - le thème III-11 « Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration » pour les SUP

Facteurs facilitateurs

- Format CNIG (standard de dématérialisation PLU, POS et cartes communales (avril 2013), standard SUP finalisé doit être adopté par le CNIG avant la fin 2013
- Existence du Géo-portail de l'IGN : Portail grand public de l'IG en France
- 56% des documents d'urbanisme approuvés sont numérisés

METHODOLOGIE

Phasage du projet

Mettre en œuvre un Géo-portail de l'Urbanisme (GPU)

PHASE 1 : CADRAGE DU PARTENARIAT => CONVENTIONS

- Finalisation du cahier des charges avec la DHUP
- Identification des points critiques à soulever
- Validation de la méthodologie d'accompagnement
- Dimensionnement de la prestation

PHASE 2 : RECUEIL ET FORMULATION DES BESOINS

- Réunions avec MEDDE et GT Utilisateurs 1
- Rédaction des Spécifications Fonctionnelles Générales
- Validation des SFG

PHASE 4 : PROTOTYPE

- Développement de la maquette (démonstrateur)
- Intégration des premiers jeux de données
- Rédaction des SFD - STD

PHASE 5 : REALISATION

- Complément / Révision des SFD - STD
- Développement du Géo-portail de l'Urbanisme v.1
- Montée en charge (suivi / intégration des autres données)
- Validation hébergement et robustesse / durabilité du Géoportail

PHASE 6 : MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNEL

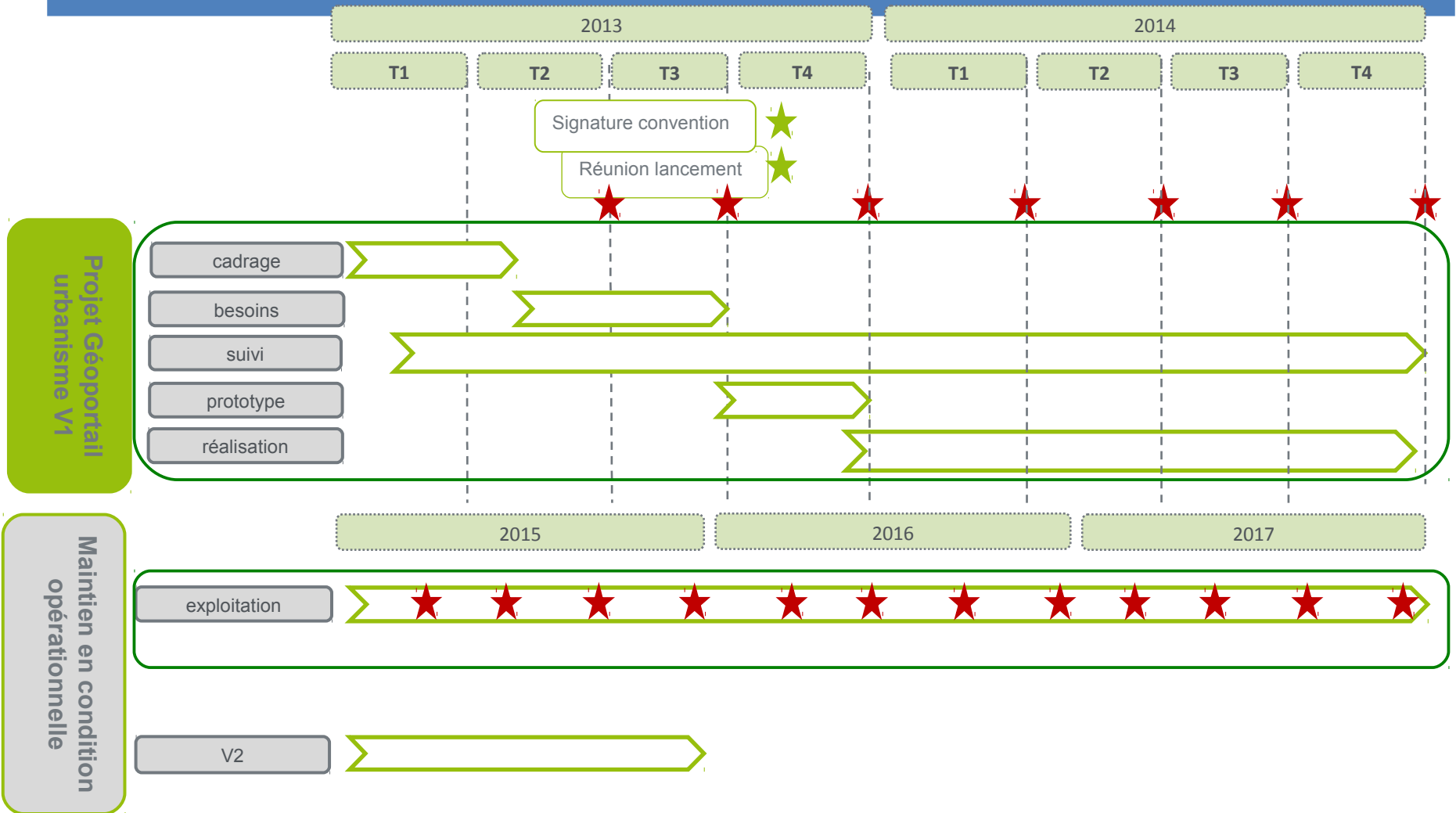
- Mise à jour des données
- Maintenance du système et corrections évolutives
- Animation du réseau – Appui à la promotion du Géo-portail de l'urbanisme

PHASE 3 : SUIVI DU PROJET

Respect du planning
Interface avec les utilisateurs / testeurs (GT Utilisateurs 2)
Validation des SFD – STD
Élaboration des outils d'accompagnement
Recette : vérification d'aptitude au bon fonctionnement (VABF), vérification du service régulier (VSR)

METHODOLOGIE

Planning



METHODOLOGIE

AVANCEMENT DES PHASES ENGAGEES

- PHASE 1 : CADRAGE DU PARTENARIAT
 - Terminée
 - Convention cadre et Convention de développement signées (05/11/2013)
- PHASE 2 : RECUEIL ET FORMULATION DES BESOINS
 - En cours
 - 5 réunions du GT1, 3 réunions techniques des équipes projets MEDDE/IGN et 2 comités techniques
 - Version 0.8 des spécifications fonctionnelles générales (SFG) livrée
 - Fin prévue fin novembre avec la validation des SFG
- PHASE 3 : SUIVI DU PROJET
 - En cours
 - Phase transversale tout au long du projet
 - Outils de pilotage en construction
- PHASE 4 : PROTOTYPE
 - Maquette en cours d'élaboration
 - Le développement du prototype débutera côté IGN fin novembre



MERCI DE VOTRE ATTENTION